

Tempête au port d'Alger
**Un mort et trois marins
portés disparus**

Page 4

Tayeb Louh l'a affirmé hier
**Près de 20 000 parents refusent
de payer la pension alimentaire**

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3434 - Jeudi 11 décembre 2014 - Prix : 10 DA

Forum algéro-britannique à Londres sur le commerce et l'investissement

**Faire connaître
les opportunités
d'affaires en Algérie**

Page 5



A l'approche du congrès du FLN
**Guerre ouverte entre Saâdani
et ses détracteurs**

Page 3

**Calmos, y a péril
en la demeure...**

Par Nadjib Stambouli

Les prix du pétrole chutent à une allure vertigineuse et chaque jour qui passe livre son lot de mauvaises nouvelles sous forme de moins dollars le baril. Les raisons, que seuls les analystes spécialistes du domaine beaucoup moins abordable qu'il n'y paraît, que sont les arcanes du prix du pétrole, sont à même d'expliquer, sont en partie à imputer à la partie saoudienne en faveur d'un plafond de production trop élevé. Une des lectures établit un lien entre l'Arabie saoudite et les Etats-Unis, la puissance visée étant le Russie, à affaiblir par des prix du pétrole au plus bas. Parfois, l'Opep se réduit à une coquille vide, une caisse enregistreuse de nobles résolutions aussitôt battues en brèche par des décisions venues d'ailleurs et dont certains membres, qui ne sont pas les moins influents au vu de leur production considérable, sont le bras exécutif. Mais cette organisation, faut bien la maintenir, quitte à ce que ce maintien sous perfusion se fasse à coups de concessions, parce qu'après c'est mieux que rien, le rien étant ici le pire, qu'aurait été le vide laissant le champ libre au cartel des pays producteurs non Opep, à leur tête les Etats-Unis. Cette importante chute des prix du pétrole qui caracolait il y a peu bien au-dessus de la barre des cent dollars, barre d'équilibre à laquelle tous les pays, producteurs et consommateurs gagnent, et qui d'un moment à l'autre risque de passer sous les 60 dollars, impactera négativement et sans nul doute, les économies du monde entier.

Suite en page 3

Les intempéries persistent dans plusieurs wilayas du pays

Neige, pénuries et isolement

La neige tombée en abondance ces dernières 24 heures a provoqué la fermeture de nombreux axes routiers, y compris des routes nationales, conduisant à l'isolement de plusieurs hameaux et villages, notamment en zones montagneuses, pénalisant ainsi les citoyens, contraints de rester cloîtrés chez eux. [Lire page 2](#)



Ph > D. R.

Tizi Ouzou

**Marche des enseignants
de l'université Mouloud-Mammeri**

Page 24



Entretien / Tonia Marek, collectionneuse

**Une passion,
la perle africaine**

Page 13

Les intempéries persistent dans plusieurs wilayas du pays

Neige, pénuries et isolement

■ La neige tombée en abondance ces dernières 24 heures a provoqué la fermeture de nombreux axes routiers, y compris des routes nationales, conduisant à l'isolement de plusieurs hameaux et villages, notamment en zones montagneuses, pénalisant ainsi les citoyens, contraints de rester cloîtrés chez eux.

Par Meriem Benchaouia

Le mauvais temps persiste et les prévisionnistes chez Météo Algérie s'accordent à dire qu'il n'y a pas de perspectives optimistes avant la fin de la semaine. Hier encore, les intempéries, avec froid et chute de neige, persistaient dans plusieurs wilayas du pays. La neige tombée en abondance ces dernières 24 heures a provoqué la fermeture de nom-

Boumerdès Infiltrations d'eau et dégâts agricoles

LES IMPORTANTES chutes de pluie, enregistrées dans la nuit de mardi à Boumerdès, ont occasionné des infiltrations d'eau au niveau de nombreux chalets, en plus de la perte de serres agricoles et des coupures d'électricité, apprend-on, hier, auprès de la direction de la Protection civile. Les pluies, accompagnées de rafales de vent, se sont infiltrées au niveau de 10 habitations de la cité Haouch Bouni, la ferme Mabed et plusieurs autres quartiers de Khemis El Kechna, tandis que des infiltrations d'eau ont été également signalées au niveau d'une dizaine de chalets à Zemmour et d'autres habitations à Thenia et les Issers. Un nombre d'agriculteurs locaux ont aussi déclaré à l'APS la perte de plusieurs serres agricoles, en plus de dégâts occasionnés à une grande partie des récoltes au niveau d'une exploitation agricole de Boudouaou El Bahri. Les fortes rafales de vent ont causé la chute d'un arbre et l'endommagement d'une ligne électrique sur la ligne ferroviaire Boumerdès-Alger. «Le dommage a été réparé hier», selon la source. Mais le trafic est «toujours perturbé sur cette ligne», selon les déclarations de témoins oculaires à l'APS. Une autre source de l'entreprise Sonelgaz de la wilaya a signalé la chute de plusieurs arbres sur des lignes électriques, à l'origine de pannes au niveau de pas moins d'une centaine de lignes électriques de basse tension, et d'une trentaine d'autres de moyenne tension, au niveau des communes de Dellys, Baghliia, Naciria, Bordj Menaiel, Sidi Daoud, Khemis El Khechna et Ouled Hadadj. «Une grande partie de ces pannes a été réparée et des actions sont en cours afin de parachever la réparation des pannes restantes», a ajouté la source. Aucune perturbation n'a été déplorée au niveau du réseau routier de la wilaya, selon le groupement local de la Gendarmerie nationale.

Yanis F.

breux axes routiers, y compris des routes nationales, conduisant à l'isolement de plusieurs hameaux et villages, notamment en zones montagneuses, pénalisant ainsi les citoyens, contraints de rester cloîtrés chez eux. Et pour cause, les conditions climatiques se dégradent de plus en plus depuis jeudi. Les intempéries ont mis, d'ailleurs, les populations dans un désarroi total en raison de l'absence de moyens pour faire face à ce genre de situation. Les dernières perturbations météorologiques ont rendu difficile la circulation dans 22 wilayas du pays. A l'est d'Alger, plusieurs arbres ont été arrachés et des produits agricoles endommagés, ces dernières 48 heures, suite aux violentes rafales de vent. En Kabylie, les premières chutes de neige qu'a connues la région ont engendré la fermeture à la circulation de plusieurs axes routiers, en l'occurrence sur les hauteurs. Submergés par les eaux des pluies torrentielles qui se sont abattues sur la wilaya de Tizi Ouzou, plusieurs chemins de wilaya (CW) ont été quasiment fermés à la circulation. Des usagers des routes menant vers Maatkas, Makouda, Azeffoune, Iferhounane, Ouadhias, Aïn El Hammam ainsi qu'à Oued Aissi ont passé une journée cauchemardesque pour arriver à destination. Dans la wilaya de



Khenchla, près de 12 communes ont été isolées et plusieurs routes ont été coupées à la circulation. A Mila, les chutes de neige ont empêché les élèves des régions montagneuses de rejoindre les bancs de l'école et causé la fermeture à la circulation de la RN 77 reliant Sétif à Jijel via Mila. Des chasse-neige ont été mobilisés pour désencla-

ver certaines régions. A Sétif, plusieurs routes ont été fermées en raison des fortes chutes de neige. De nombreuses communes ont été isolées à l'image de Bousselam, Ait Tizi et Ait Nawel Mezada. Par ailleurs, la Gendarmerie nationale a signalé la fermeture, depuis la nuit dernière, de la RN 75 (Sétif-Béjaïa par Aïn Roua) au niveau du lieu-

dit Takouka, situé à moins de 10 km de Sétif, au pied du mont Meghress, et de la RN9 (Sétif-Béjaïa par Kherrata) à hauteur de la localité de Theniet Ettine. Les services de la Gendarmerie nationale ont également fait état de l'obstruction, pour cause de chutes de neige, de la RN74 (Aïn Roua-Tibouamchine) au niveau du hameau de Fellaka. Plusieurs autres routes nationales ont également été coupées dans la nuit de mardi dernier, en particulier dans les zones montagneuses, avant d'être rouvertes dans la matinée d'hier, au moyen de l'intervention d'engins de déneigement. C'est notamment le cas des RN77 (El-Eulma-Mila), 9 (El-Ouricia-Ouled Adouane) ainsi que l'axe reliant les wilayas de Sétif et de Bordj Bou-Arréridj via Guenzet. Selon la Gendarmerie nationale, tout le réseau secondaire desservant le nord de la wilaya de Sétif reste difficilement praticable et requiert la plus grande prudence de la part des automobilistes. Tout le matériel de déneigement disponible, mis en alerte dès la diffusion du bulletin météorologique spécial (BMS) qui avait annoncé ce mauvais temps, est à pied d'œuvre depuis la nuit dernière pour dégager les routes et assurer les déplacements et l'approvisionnement des populations.

M. B.

Plus de 100 mm de pluie et 30 cm de neige à Béjaïa

Plusieurs villages coupés du monde

Les chutes de pluie et de neige dans la wilaya de Béjaïa ont provoqué des désagréments encore hier dans plusieurs quartiers de la ville, notamment à la cité Sidi-Ali-Labher, comme elles ont isolé plusieurs villages et paralysé surtout le trafic routier sur les hauteurs de plusieurs communes et villages. Les transporteurs urbains de la ville de Béjaïa ont été contraints d'annuler leurs dessertes vers l'heddadène Oufella en raison des inondations causées par des eaux torrentielles au niveau du quartier dit «Boucherba». Aussi, la RN 12 était bloquée à la circulation sur plusieurs kilomètres pour cause de neige au niveau d'Adekar vers la wilaya de Tizi-Ouzou, notamment

laâkourène, la RN 26 (A) a été coupée au trafic routier à hauteur de la commune de Chellata (daïra d'Akbou) au PK 16, les villages «Ath Mekedem» et «Ath Hiani», dans la même commune, étaient isolés, le CW 159 reliant Chellata à Ouzellaguene a été coupé au trafic routier suite aux chutes de neige en quantité au niveau du village dit «Alma», la RN 106 est coupée en raison de la neige au niveau du village Zina sur les hauteurs de plus de 1 000 mètres d'altitude dans la commune d'Ighil-Ali et les villages El-Klaâ, Bouni, ont été également isolés de la commune pour cause d'enneigement de leurs accès. Des équipes de déneigement sont à pied d'œuvre depuis hier matin pour dégager

les routes. Le CW N°23 reliant la commune de Tamokra à la wilaya de B.B.A était également enneigé au niveau de Tabouaânant et la circulation automobile a été paralysée. Des éboulements ont été enregistrés sur les RN 09, 43 et 75 à Aïn Ettine près de la commune de Darguina, Melbou vers la wilaya de Jijel et Aïn Roua dans la wilaya de Sétif. Par ailleurs, les services de Météo Algérie ont maintenu leur alerte via un BMS et annoncent de nouvelles pluies orageuses accompagnées de vents violents allant jusqu'à plus de 50km/h, de la neige sur les hauteurs de la wilaya à partir de 600m d'altitude et une mer très agitée. Les pluies tombées sur la wilaya ces trois derniers jours

ont atteint déjà les 100 mm. Il a été enregistré pas moins de 65 mm de pluie en 24 heures. A noter que la direction des travaux publics (DTP) a mobilisé ses moyens un peu partout aux côtés des équipes des APC et l'aide, parfois, d'entreprises privées pour débarrasser la neige des routes de la wilaya, et surtout rétablir le trafic automobile, notamment sur les hauteurs d'au moins une dizaine de communes. Plusieurs coupures de courant ont été enregistrées dans les quartiers de la ville de Béjaïa, notamment à Boulimat, Djebira et l'hddaden. Des équipes de la SDE (ex-Sonlegaz) poursuivent leurs interventions sur le terrain pour rétablir le courant électrique.

Hocine Cherfa

Réseau routier de Médéa

Circulation automobile très difficile sur plusieurs tronçons

La circulation automobile est très difficile au niveau de certains tronçons routiers de la wilaya de Médéa, notamment sur les routes nationales N°01 et 60A, ainsi que les chemins de wilaya 8 et 138, suite aux fortes chutes de neige enregistrées durant les dernières 24 heures, selon la Gendarmerie nationale. Des per-

turbations, dues essentiellement au cumul de neige sur la chaussée, sont signalées sur la route nationale N°01, principalement au niveau du col de Benchicao qui culmine à 1 224 mètres d'altitude, nécessitant l'intervention des équipes de déneigement qui ont multiplié, depuis hier, les rotations le long de ce tronçon pour déga-

ger la chaussée et éviter sa fermeture au trafic routier, a-t-on indiqué de même source. Les intempéries sont également à l'origine de perturbations enregistrées sur la RN 60A, qui fait la jonction entre les localités de Aïn-Boucif et Chellalet el-Adhaoura, au sud-est de Médéa. Il en est de même au niveau du chemin de wilaya 138,

reliant les communes de Benchicao et Si-Mahdjoub et le CW 08 qui dessert les localités de Draa-Smar et Tamesguida, où le trafic routier reste très difficile, en dépit de la mobilisation des équipes de déneigement qui travaillent d'arrache-pied depuis la matinée pour faciliter la circulation des voitures, a-t-on signalé. APS

A l'approche du congrès du FLN

Guerre ouverte entre Saâdani et ses détracteurs

■ La guerre de tranchées d'abord, de front désormais, continue au vieux parti avec l'approche du congrès du Front de libération nationale attendu pour le premier trimestre 2015, même si la date de ce rendez-vous décisif n'a pas été encore arrêtée.

Par Nacera Chennafi

Dans la perspective du congrès du FLN avec tous ses enjeux, les clans sont en guerre ouverte et le secrétaire général n'en finit pas avec la protestation. Au côté du clan Belayat, c'est la protestation au niveau de quelques mouhafadhs à cause du renouvellement des structures du parti, outre le retour de ceux qu'on appelait au temps de Belkhadem les redresseurs, dont le coordinateur est Abdelkrim Abada.

Il y a quelques jours, le coordinateur du mouvement des redresseurs, Abdelkrim Abada, né pour contester Belkhadem, avait révélé avoir adressé une lettre à Amar Saâdani dans laquelle il l'interpelle sur la gestion du parti, notamment la préparation du congrès. Aujourd'hui, Abada rend publique cette lettre, ce qui explique que le SG du FLN n'a pas répondu favorablement aux attentes des redresseurs qui avaient fait alliance avec lui, lors de la tenue de la dernière session du comité central, rien que pour couper la route à Abdelaziz Belkhadem. Ainsi, la liste des détracteurs de Saâdani s'élargit. Dans sa lettre, le coordinateur des redresseurs invite Saâdani au dialogue et à l'apaisement en évitant toute forme d'exclusion ou d'abus de pouvoir. Mais le SG du vieux parti ne semble pas vouloir négocier avec les redresseurs qui ont, en 2013, réussi à destituer Abdelaziz Belkhadem. En évoquant le congrès du parti, Abada souligne que la préparation de ce rendez-vous est la responsabilité de tous et non d'une



minorité. A ce propos, il exige l'ouverture d'un débat démocratique et transparent autour de la préparation du congrès et essentiellement sur les textes régissant le parti, notamment le règlement intérieur. Car selon lui, ce congrès est une «étape pour régler définitivement la crise que vit le parti depuis plusieurs années». Abada appelle également à l'installation rapide de la Commission nationale de préparation du congrès qui «doit être

composée de militants sincères et dont l'intégrité est reconnue de tous». Avant Abada, les députés du parti sont montés au créneau contre Saâdani, mais ce dernier a apaisé les esprits en tenant une réunion ouverte avec les parlementaires, alors que certains ont appelé à la tenue d'un comité central extraordinaire. Malgré cette protestation, Saâdani, qui a créé de nouvelles mouhafadhas, passe à la phase de renouvellement des kasmass.

Ce renouvellement des structures du parti et la création de nouvelles mouhafadhas dans les localités qui n'étaient pas dotées de ces structures sont fortement critiqués par le groupe Belayat. Il est à signaler que le vieux parti a entamé la préparation de son congrès, prévu début 2015. Le FLN ne veut pas être en dehors des changements et Amar Saâdani voudrait affirmer sa légitimité à la tête du parti. **N. C.**

Tayeb Louh l'a affirmé hier

Près de 20 000 parents refusent de payer la pension alimentaire

Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a indiqué hier que 22 189 parents ont refusé de payer la pension alimentaire en 2013, rappelant, dans ce sens, que le projet de loi portant création du Fonds d'aide aux femmes divorcées ayant des enfants à charge vise justement à préserver la dignité des femmes et de leurs enfants.

Tayeb Louh, lors de la présentation de ce projet de loi devant les membres de l'Assemblée nationale, a souligné que cette loi vise à protéger les femmes divorcées et les enfants adoptifs de recourir à des méthodes «illicites» et indécentes pour subvenir à leurs besoins. Plus clair, le ministre de la Justice a étayé ses dires par des chiffres.

Louh a révélé que seulement 2 498 parmi les 22 189 jugements relatifs à la pension alimentaire en 2013 ont été exécutés ; ce qui signifie qu'environ 19 691 pères refusent de payer. D'autre part, les membres de l'Assemblée nationale ont souligné, lors de leurs interventions consacrées à la discus-

sion de ce projet, la nécessité de prendre en compte la valeur de la subvention du pouvoir d'achat absolue pour les femmes divorcées et ayant enfant à charge. Un membre du Conseil de la nation a appelé à prendre en considération certains aspects de la protection des enfants, ceci, en plus des prestations incluses dans le projet de loi pour la garantir. Rappelons que le ministre de la Justice a présenté en novembre dernier à l'APN le projet de loi portant création du Fonds de pension alimentaire visant à protéger les droits fondamentaux de l'enfant en cas de divorce de ses parents.

La création d'un fonds de pension alimentaire s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République données à l'occasion de la Journée mondiale de la femme. En effet, le chef de l'Etat avait instruit le gouvernement à réfléchir sur la possibilité de créer un fonds spécial pour les femmes divorcées exerçant le droit de garde de leurs enfants, qui sont

confrontées à des problèmes en matière de recouvrement de cette pension.

Selon le projet de loi, l'enfant sous la garde, à qui une pension alimentaire a été octroyée par ordonnance ou jugement, bénéficiera des redevances financières du fonds de pension alimentaire.

La femme divorcée au profit de laquelle un jugement octroyant une pension alimentaire a été rendu, bénéficie également des redevances du fonds de la pension alimentaire, selon le texte du projet de loi qui comporte 16 articles.

Notons enfin que ce projet de loi en question prévoit le versement des redevances financières du Fonds de pension alimentaire au bénéficiaire en cas de non-exécution totale ou partielle de l'ordonnance ou du jugement fixant la pension alimentaire, en raison du refus du débiteur (le père de l'enfant) de payer, de son incapacité de le faire ou de la méconnaissance de son lieu de résidence.

Yazid Madi

EDITO

Calmos, y a péril en la demeure...

suite de la page Une

Commencer bien sûr par celle de l'Algérie, le pétrole étant notre poumon et notre unique sève nourricière, carburant et viatique sans lequel tout s'écroulerait. Y a-t-il de quoi s'inquiéter, autrement dit y a-t-il péril en la demeure, devant les graves répercussions de cette baisse des prix ? Oui, absolument ! répondent à l'unisson tous les observateurs et experts du monde entier. Tous, sauf les nôtres... En effet, tous les experts algériens, sauf peut-être Yousfi, ministre de l'Energie, donc premier responsable du secteur qui, sans tirer la sonnette d'alarme, a mis le doigt sur les dangers (le mot n'est pas trop fort) imminents sur notre économie générés par le chute du prix du pétrole, se sont évertués à calmer le jeu, multipliant les déclarations réconfortantes, ou se voulant telles, sur l'absence de conséquences de cette baisse. En fait, il s'agit là d'une attitude révélatrice de toute une culture politique, issue du «tout va bien» de monopartisme, actualisée pour les besoins d'évitement d'émeutes par exemple, qu'aurait secrétées l'annonce de nouvelles pas très réjouissantes sur l'opinion publique. Ce ne serait pas être l'auteur que de constater que la communication, plutôt son absence, est le talon d'Achille, le maillon le plus faible dans la chaîne décisionnelle des pouvoirs publics. Jamais ces derniers n'ont trouvé le juste équilibre entre évitement de l'alarmisme, donc de son impact tétanisant, stérilisant et contreproductif d'une part, et de l'autre, «l'endormissement» de l'opinion publique et l'inculcation en ses mœurs d'un sentiment de bonheur intégral, faux évidemment. Il est évident que c'est cette deuxième tranche de ce faux dilemme qui est toujours choisie. Cette option a pour origine une vision qui tient les citoyens pour une entité immature, incapable de séparer le bien du mal et faisant montre de carence de lucidité. Or, c'est juste de l'immaturité que de croire en ces tares qui seraient la marque de fabrique de la population algérienne, qui pourtant a eu à maintes reprises l'occasion de prouver le contraire. A commencer par manifester contre cette perception qu'ont les pouvoirs publics de la maturité des citoyens...

N. S.

Tempête au port d'Alger Un mort et trois marins portés disparus

TROIS PERSONNES sont portées disparues et une quatrième est décédée mercredi au port d'Alger où une violente tempête de force 9 sévit depuis mardi soir, indique l'entreprise portuaire d'Alger (Epal), selon laquelle d'importants moyens ont été déployés pour retrouver les disparus. Cette violente tempête, qui avait fait l'objet d'un bulletin météo spécial (BMS) annonçant des vents violents de force 9, avec une vitesse de 80 à 100 km/h accompagnés d'une houle de 9 à 10 mètres dans la nuit de mardi à mercredi, a nécessité l'évacuation en urgence sur la rade d'Alger de 15 navires menacés par cette tempête. L'Epal précise dans un communiqué que «malheureusement, cette tempête a provoqué des pertes humaines et des dégâts matériels». «Il s'agit de l'échouement d'une pilotine de l'Epal avec son équipage composé d'un patron de pilotine et deux matelots, qui ont été surpris par une très grande vague d'une dizaine de mètres de hauteur». «Ces marins sont portés disparus», précise l'Epal. En outre, «il a été enregistré un décès accidentel d'un marin de nationalité étrangère lorsqu'il tentait de renforcer les amarres du navire porte-conteneurs -Merito- battant pavillon maltais», ajoute l'Epal. Le ministre des Transports Amar Ghoul s'est déplacé sur les lieux pour assister aux opérations de recherches des marins de l'Epal disparus. «Les recherches sont toujours en cours mercredi en fin d'après-midi», a indiqué M. Timizar, chargé de la communication à l'Epal. Les recherches sont menées par des équipes mixtes de l'Epal et des gardes-côtes, qui ont déployé leurs équipes de plongeurs, des vedettes et deux hélicoptères. Pour éviter de gros dégâts dus à cette tempête, des mesures ont été prises, notamment la décision de faire évacuer en rade 15 navires accostés au niveau des postes exposés au ressac avant l'arrivée de la tempête (prévue mardi à partir de 22 heures par le BMS), ainsi que par la mobilisation de tous les moyens humains et matériels. Les mesures prises ont permis d'assister les navires à quai qui avaient cassé leurs amarres, notamment avec quatre remorqueurs et deux pilotines. Le Commandement des forces navales a déployé de son côté le remorqueur de sauvetage «El Chadid», trois vedettes de sauvetage, deux vedettes-patrouilles, deux hélicoptères ainsi qu'une équipe de plongeurs de la brigade d'intervention côtière, précise le communiqué de l'Epal. En outre, «un dispositif mixte composé des gardes-côtes, de la Protection civile et de la police a été installé au niveau de plusieurs axes pour assurer la sécurité des personnes et des biens», précise-t-on. Une cellule de crise a été installée au niveau de la capitainerie du port d'Alger, alors que le bilan actuel des dégâts fait état de l'endommagement de quelques embarcations de pêche, et des véhicules stationnés sur la jetée «kheiredine» par les grosses vagues. **APS**

Emigration clandestine

3 400 migrants morts en Méditerranée en 2014

■ Cette année, le bassin méditerranéen a atteint un record en termes de mortalité des migrants clandestins. L'agence des Nations unies en charge des réfugiés fait état d'au moins 3 419 candidats ayant trouvé la mort et relève que le nombre de migrants ayant tenté la traversée a triplé cette année.

Par Yasmine Ayadi

La quête illégale d'un monde meilleur ainsi que la fuite des pays où il ne fait pas bon vivre remet un triste bilan en termes de tentatives ayant coûté la vie à des milliers de candidats. Bien que l'Europe connaît des années difficiles marquées surtout par la crise du chômage et la montée du racisme tous azimuts, cette zone reste très prisée. Les chiffres de l'agence des Nations unies en charge des réfugiés relève que depuis le début de l'année, ce sont plus de 207 000 migrants qui ont tenté de traverser la Méditerranée, un chiffre presque trois fois plus élevé que le précédent record de 2011 lorsque 70 000 migrants avaient fui leurs pays lors du printemps arabe. Au moins 3 419 migrants ont péri en Méditerranée en 2014, cette traversée devenant «la route la plus mortelle du monde», un record, a annoncé hier l'agence des Nations unies en charge des réfugiés. «Ces chiffres constituent une nouvelle étape à laquelle nous assistons cette année: nous faisons face à un arc de conflits et l'Europe y a été directement confrontée», a déclaré à l'AFP Adrian Edwards, le porte-parole du HCR. Avec des



conflits au sud (Libye), à l'est (Ukraine) et au sud-est (Syrie/Irak), l'Europe connaît actuellement le plus grand nombre d'arrivées par la mer. Près de 80% des départs s'effectuent depuis les côtes libyennes pour rejoindre l'Italie ou Malte. La plupart de ces migrants arrivés en Italie cette année sont Syriens (60 051), leur pays est ravagé par une guerre civile depuis plus de trois ans et demi,

et Erythréens (34 561) qui fuient pour échapper à la répression brutale du pouvoir, au service militaire à vie, et au travail forcé, non rémunéré et à durée illimitée. Le HCR a critiqué la gestion migratoire des Etats européens, regrettant que certains gouvernements se focalisent davantage sur le maintien des étrangers hors de leurs frontières que sur le respect de l'asile. «C'est une erreur, et précisément la mauvai-

se réaction à avoir dans une période où un nombre record de personnes fuient la guerre», a affirmé António Guterres, Haut-Commissaire de l'ONU pour les réfugiés. «Tous les pays ont des préoccupations de sécurité et de gestion de l'immigration, mais les politiques doivent être conçues de manière à ne pas conduire à ce que les vies humaines deviennent des dommages collatéraux. **Y. A.**

Bien qu'officiellement rétablis dans leurs droits

Les titulaires du DEUA toujours dans l'expectative

Bien que promulgué depuis le mois de novembre, les fonctionnaires détenteurs du diplôme d'études universitaires appliquées (DEUA) sont toujours dans l'expectative. Ils attendent la mise en application des mesures prises à leur profit dans le décret présidentiel modifié n° 14-266 du 28 septembre 2014. Les fonctionnaires détenteurs du diplôme d'études universitaires appliquées (DEUA) ont appelé, dans une correspondance adressée à leurs administrations respectives tant au niveau de la Fonction publique qu'à celui des entreprises du secteur économique, à l'urgence de réviser l'ensemble des statuts particuliers les concernant, comme il est stipulé dans le décret présidentiel modifié n° 14-266 du 28 septembre 2014, venu enfin les rétablir dans leurs droits.

A ce propos, dans un communiqué parvenu hier à notre rédaction, Khaled Guellil président de l'Association des titulaires du DEUA de la wilaya de Jijel et membre de ladite Coordination, indiquera que concernant leur reclassification dans la grille des salaires de la Fonction publique les ajustant aux fonctionnaires titulaires du DEUA au grade de cadres universitaires, ainsi que leur revendication relative aux avantages professionnels et le calcul des années d'expérience acquises, le Premier ministre travaille actuellement en collaboration avec l'ensemble des secteurs professionnels relevant de la Fonction publique et du secteur économique afin de mener à terme ce projet d'ici



au premier trimestre 2015. Aussi, poursuivra le signataire du communiqué, il fera savoir que l'ensemble des fonctionnaires concernés restera mobilisé pour activer sur le terrain afin d'exercer les pressions nécessaires pour la mise en vigueur tant des avantages professionnels que le calcul de leurs années d'expérience dans la nouvelle classification. Le collectif estime, en effet, que «le combat n'est pas terminé»; «nous ne serons rétablis dans nos droits que si les statuts particuliers régissant la Fonction publique se penchent à corriger l'injustice faite aux titulaires du DEUA

pour que ces derniers puissent bénéficier des avantages des postes qu'ils occupent au sein de la Fonction publique ou des entreprises économiques». Pour rappel, les DEUA ont été enfin rétablis dans leurs droits grâce au décret présidentiel 304/07 fixant la grille indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires est enfin aboli et abrogé par le nouveau décret 14-266 du 28 septembre 2014. Le nouveau texte a en effet procédé au classement de ces derniers à la catégorie 11 du groupe A.

Lynda Naili Bourebrab

Forum algéro-britannique à Londres sur le commerce et l'investissement

Faire connaître les opportunités d'affaires en Algérie

■ La présence à ce Forum de deux ministres, celui de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb et du Commerce, Amara Benyoune, aux côtés du ministre britannique des Affaires étrangères, Phillip Hammond et du représentant personnel du Premier Ministre britannique pour la promotion du partenariat économique algéro-britannique, Lord Richard Risby, témoigne de la volonté des deux parties de donner un nouvel élan aux échanges commerciaux entre les deux pays ...

Phs/E. Soraya/J.A.



Par Maria Fouyal

De nombreux hommes d'affaires algériens, dont le directeur général Eau Minerale Saïda Samir Yaïci, Abdelaziz Zetchi, président du groupe Faïenceries algériennes, Imaâd Benmaâlem, président de Copré-Sud, le président-directeur général de Batimetal, Boudjemaâ Talaï et Issad Rebrab patron du groupe industriel Cevital qui vient de finaliser l'acquisition du pôle sidérurgique italien de Lucchini pour ne citer que ces investisseurs ont pris part hier au Forum algéro-britannique sur le commerce et l'investissement en Algérie qui se tient à Londres. Cette rencontre per-

mettra notamment de présenter les opportunités d'affaires en Algérie dans la perspective de promouvoir davantage le partenariat économique entre les deux pays. La présence à ce Forum de deux ministres ; celui de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb, et du Commerce, Amara Benyoune, aux côtés du ministre britannique des Affaires étrangères, Phillip Hammond, et du représentant personnel du Premier Ministre britannique pour la promotion du partenariat économique algéro-britannique, Lord Richard Risby, témoigne de la volonté des deux parties de donner un nouvel élan aux échanges commerciaux entre les deux pays. Lors de cette manifestation

économique, les hommes d'affaires algériens et britanniques auront ainsi la possibilité de se rencontrer et de discuter de vive voix des opportunités qu'offre le marché algérien. Les Britanniques qui commencent à découvrir les opportunités d'affaires en Algérie auront la latitude de poser toutes les questions et de demander toutes informations relatives aux mesures incitatives prises par le gouvernement algérien en vue d'encourager les investisseurs étrangers à venir s'installer en Algérie. A ce sujet, lors de la conférence économique et sociale qui s'est tenue au Palais des Nations, le ministre de l'Industrie avait laissé entendre que la règle 51/49 que de nombreux investisseurs

étrangers considèrent comme un écueil sur la voie de leur venue, «règle qui sera expurgée du prochain code de l'investissement pour le rendre plus attractif». La rencontre s'est déroulée sous forme de rencontres interactives pour permettre d'initier des projets de partenariat potentiels dans tous les secteurs économiques. Il y a lieu de noter qu'à l'occasion de ce Forum, l'installation d'une commission mixte de haut niveau et la signature d'un accord bilatéral sur la non-double imposition au profit des opérateurs économiques des deux pays sont prévus. C'est le Premier ministre algérien Sellal et son homologue britannique, Cameron, qui scelleront aujourd'hui cette nouvelle

approche à l'occasion de la visite que Sellal doit effectuer.

M.F.

Céréaliculture

Campagne labours-semailles

La campagne labours-semailles 2014/2015 a atteint, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, un taux d'avancement de 85 %, a-t-on appris mercredi du directeur des services agricoles (DSA). Plusieurs facteurs positifs ont contribué à cette situation, notamment la bonne pluviométrie et la disponibilité des semences et engrais au niveau des coopératives de céréales et légumes secs (CCLS), a déclaré Berkane Naïmi.

L'effet pluviométrique a été d'une grande importance pour les fellahs qui ont préparé leurs terres en suivant les itinéraires techniques réglementaires, a-t-il ajouté, signalant que 180 millimètres de pluie ont été enregistrés depuis septembre dont 34 mm au mois de décembre en cours, «ce qui a encouragé les céréaliculteurs au travail de leur terre lors

de cette campagne qui se déroule dans de bonnes conditions». Cette campagne a enregistré également une extension de la superficie à emblaver qui est passée de 106 800 hectares toutes céréales confondues en 2013/2014 à 110 000 ha cette année. Cette extension a touché aussi la superficie réservée à la multiplication qui est passée de 5 300 ha en 2013/2014 à 6 200 ha cette saison. S'agissant des semences, la DSA a mobilisé, pour cette campagne, 106 000 quintaux au niveau des CCLS d'Aïn Témouchent et Hammam Bouhadjar, contre 87 000 qx en 2013/2014. Du début de la campagne au 10 octobre, les travailleurs de la terre ont enlevé 40 000 qx de semences et 32 000 qx d'engrais de fond, a indiqué Berkane Naïmi. La wilaya d'Aïn Témouchent

a produit 1 129 085 qx de céréales cette année contre 1 982 267 qx en 2012-2013. Cette production a pu être réalisée grâce au recours à l'irrigation d'appoint. Ce système a pu résorber les déficits pluviométriques enregistrés par la wilaya durant la période où les épis de blé ont le plus besoin de pluie (mars-avril), a-t-on fait savoir. Par ailleurs, pas moins de 9 500 travailleurs de la terre dont des jeunes promoteurs ont été formés, ces dernières années, aux techniques agricoles et itinéraires techniques à l'Institut technique moyen agricole spécialisé (ITMAS) d'Aïn Témouchent, selon le DSA. Pour cette campagne labours-semailles 2014/2015, la DSA d'Aïn Témouchent compte dépasser cette récolte.

Dalil T.

Hydrocarbures

Des opérateurs préoccupés par l'impact de la baisse des prix

Des opérateurs dans le domaine des hydrocarbures se sont déclarés mardi à Alger, à la fin du Sommet nord-africain du pétrole et du gaz, préoccupés par l'impact de la baisse des cours de pétrole sur leurs investissements dans la région à moyen et long terme.

Présentant leurs conclusions sur cette rencontre (7-9 décembre), les opérateurs ont estimé que les prix actuels qui atteignent leur plus bas

niveau depuis 5 ans, constituaient «un grand défi», eu égard aux importants projets prévus pour les années à venir. Pour eux, la poursuite de la baisse des prix du pétrole entraînerait une réduction des marges bénéficiaires des compagnies, ce qui aura un impact sur leurs investissements. Ces compagnies ont souligné à cette occasion l'importance du renforcement de la stabilité et de la sécurité institutionnelles dans la région, notamment en Libye et

en Tunisie qui envisagent l'extraction de gaz de schiste, l'exploitation offshore et le développement de l'industrie manufacturière. Concernant les perspectives de la production, les opérateurs ont estimé que le gaz de schiste représentait l'un des défis énergétiques du futur compte tenu du manque de techniques avancées pour son exploitation. Ils ont, en outre, mis en garde contre l'impact de la concurrence de certains pays de la Méditerranée occi-

dentale, notamment Chypre, sur les exportateurs traditionnels de gaz et de pétrole en Afrique du Nord. Les compagnies ont recommandé d'intensifier la coopération et d'accroître la coordination, notamment en matière d'échange d'informations, de développement de la formation dans les métiers des hydrocarbures mais aussi pour faire face aux problèmes communs liés aux entraves administratives, douanières et législatives.

Pétrole La chute des prix dope les bénéfices des compagnies aériennes

LA CHUTE des cours du pétrole aurait permis aux compagnies aériennes dans le monde d'atteindre des bénéfices nets cumulés record de 19,9 milliards de dollars en 2014, selon l'Association internationale du transport aérien (IATA). Ce montant est supérieur aux prévisions de l'IATA, qui s'attendait en juin dernier à 18 milliards de dollars, après 10,6 milliards en 2013. La tendance à la hausse devrait se poursuivre en 2015, avec une prévision de bénéfices de 25 milliards de dollars.

«Pour 2015, nous estimons que les compagnies feront un bénéfice net cumulé de 25 milliards de dollars, à comparer avec 19,9 milliards en 2014, 10,6 milliards en 2013 et 6,1 milliards en 2012», a indiqué Tony Tyler, directeur général de l'IATA, l'organisation qui chapeaute les compagnies aériennes dans le monde.

«La chute de 40% des prix du pétrole» est à l'origine de la forte hausse attendue de leurs bénéfices, a déclaré de son côté le chef économiste de l'IATA, Bryan Pearce, lors de la conférence de presse annuelle de l'organisation à Genève. L'autre raison avancée par l'IATA pour expliquer cette forte hausse des bénéfices est une «forte croissance économique sur le plan mondial».

Les 25 milliards de dollars de bénéfices attendus en 2015 représentent une marge nette de 3,2%. Le bénéfice par passager transporté sera de 7,08 dollars en 2015, après 6,02 dollars en 2014 et 3,38 dollars en 2013.

APS

Sétif

La chute de neige provoque la fermeture de routes

■ La neige tombée en abondance ces dernières 24 h sur la wilaya de Sétif a provoqué la fermeture de nombreux axes routiers, y compris des routes nationales, conduisant à l'isolement de plusieurs hameaux et villages, notamment en zones montagneuses, a appris l'APS hier auprès de la Gendarmerie nationale.

Par Saci H.

La même source a signalé la fermeture, depuis la nuit dernière, de la RN 75 (Sétif-Béjaïa par Aïn Roua) au niveau du lieu-dit Takouka, situé à moins de 10 km de Sétif, au pied du mont Meghress, et de la RN 9 (Sétif-Béjaïa par Kherrata) à hauteur de la localité de Theniet Etnine.

Les services de la Gendarmerie nationale ont également fait état de l'obstruction, pour cause de chutes de

neige, de la RN 74 (Aïn Roua-Tibouamchine) au niveau du hameau de Fellaka.

Plusieurs autres routes nationales ont également été coupées dans la nuit de mardi dernier, en particulier dans les zones montagneuses, avant d'être rouvertes dans la matinée d'hier, au moyen de l'intervention d'engins de déneigement.

C'est notamment le cas des RN 77 (El Eulma-Mila), 9 (El Ouricia-Ouled Adouane) ainsi que l'axe reliant les wilayas de



Ph. DR

Sétif et de Bordj Bou-Arréridj via Guenzet.

Selon la Gendarmerie nationale, tout le réseau secondaire desservant le nord de la wilaya de Sétif reste difficilement praticable et requiert la plus grande prudence de la part des automobilistes.

Tout le matériel de déneige-

ment disponible, mis en alerte dès la diffusion du bulletin météorologique spécial (BMS) qui avait annoncé ce mauvais temps, est à pied d'œuvre depuis la nuit dernière pour dégager les routes et assurer les déplacements et l'approvisionnement des populations.

S. H./APS

Batna

Premières blancheurs sur les montagnes des Aurès

Les premiers flocons de neige ont commencé à tournoyer mardi en début d'après-midi au-dessus de la wilaya de Batna brusquement engourdie par un froid particulièrement vif, a-t-on constaté.

Ce sont surtout les hauteurs de la wilaya des Aurès qui ont reçu le «quota» le plus important de poudreuse, en particulier sur les monts entourant les localités

d'Arris, Ichemoul et Theniet El Abed, ont rapporté des habitants de ces régions montagneuses.

Les services de la météorologie nationale basés à l'aéroport Mostefa-Benboulaïd ont fait savoir que les chutes de neige, souvent accompagnées de pluie, devraient s'intensifier dans les heures qui viennent, à Batna et dans ses

environs, notamment sur les zones culminant à 800 mètres et plus.

Au chef-lieu de la wilaya, la circulation, et même les déplacements des piétons, étaient difficiles dans plusieurs quartiers vers le milieu de l'après-midi, notamment dans la cité Parc à fourrages parsemée, ici et là, de larges flaques, a-t-on observé.

R.R.

Bouira

Le Djurdjura reçoit ses premiers flocons

La station climatique de Tikjda, située au nord-est de Bouira, ainsi que les hauteurs du versant sud de la chaîne montagneuse du Djurdjura, ont enregistré depuis lundi la chute des premiers flocons de neige pour cette saison, a-t-on constaté.

En effet, depuis la nuit de lundi, la neige n'a pas cessé de tomber sur ces régions. D'ailleurs, le sommet de la station climatique de Tikjda ainsi que le mont de Lalla Khedidja sont recouverts d'importantes quantités de neige, au grand bonheur des visiteurs qui défient le froid glacial de ces

derniers jours pour s'y rendre et découvrir la beauté hivernale de ces sites touristiques.

«Les visiteurs viennent presque chaque jour à Tikjda et à Aswel, et leur nombre a augmenté ces derniers jours notamment avec l'arrivée de la neige, donc c'est une période qui enregistre d'habitude une importante affluence des amoureux de la nature dans cette région», a expliqué Smail Meziane, directeur du Centre national de sport et de loisir de Tikjda (CNSLT).

Ce dernier a expliqué qu'en cette pério-

de de neige, son centre enregistre beaucoup de réservations de la part de touristes, notamment des familles qui profitent de leurs repos du week-end pour découvrir Tikjda sous son burnous blanc.

Dans la matinée de mardi, d'importants flocons de neige continuaient de tomber sur les cimes de Tikjda et sur les hauteurs de tout le Djurdjura, ce qui pourrait causer la fermeture de la route nationale N° 33 notamment au niveau d'Aswel et de Tizi N'Kouilal, a mis en garde M. Meziane.

Boumerdès

Envolée des prix de la pomme de terre

Les prix de la pomme de terre de consommation continuent leur hausse dans les marchés de gros et de détail de la wilaya de Boumerdès, en dépit de l'introduction sur les marchés de la récolte saisonnière de ce tubercule, a-t-on constaté.

Pour preuve, le prix du kg de pomme de terre déstockée fluctue entre 65 et 75 DA chez les détaillants, tandis que celui de la pomme de terre fraîchement cueillie dans certaines wilayas oscille entre 70 et 100 DA le kg. Ces prix sont appelés à «durer», selon des techniciens de la direction des services agricoles (DSA), qui invoquent les chutes de pluies actuelles qui, selon eux,

retarderont la récolte d'arrière-saison. «Les quantités de pomme de terre d'arrière-saison, issues de Mostaganem notamment, ne sont pas de taille à couvrir la demande croissante sur ce produit», ont-ils estimé. En dépit de ce constat, les services agricoles de la wilaya espèrent un «fléchissement» de cette tendance grâce à la récolte d'arrière-saison, qui devrait atteindre plus de 9 000 tonnes, selon les premiers indices de production de la DSA, ajoutée à la récolte de pomme de terre précoce, attendue vers fin janvier prochain, et dont les prévisions tablent sur 38 000 tonnes. La wilaya de Boumerdès avait procédé au

déstockage d'un volume global de 59 000 tonnes de pomme de terre, entre septembre et novembre écoulés.

Le stockage de la pomme de terre est confié à nombre d'opérateurs, dont l'Office national des aliments de bétail (ONAB) d'Alger et l'Entreprise de réfrigération «Essahel» de Corso, qui ont la charge de signer des contrats en la matière avec des propriétaires de chambres froides, estimés à plus d'une trentaine à travers la wilaya, au titre du Système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac), est-il signalé.

Boualem T./APS

Tizi-Ouzou

Renforcement du stock de gaz butane

LE STOCK de l'entreprise Naftal à Tizi-Ouzou a été renforcé par 110 000 bonbonnes de gaz butane supplémentaires au titre du plan d'action 2014-2015 de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès de la direction de l'Energie et des Mines (DEM).

Ce plan, mis en place en perspective de la hausse attendue de la demande sur cette énergie en saison hivernale, préconise également la mise à contribution, en cas de nécessité, du mini-centre d'enfûtage d'Ouadhias, avec un apport de 2 000 unités/jour, a indiqué le chef du service Energie à la DEM, Ouchaabane Abdelkrim. «La moyenne de consommation journalière de la wilaya est généralement estimée à près de 22 000 bonbonnes de gaz, au moment où la capacité de production des centres d'enfûtage d'Oued Aissi et de Freha est de

38 000 unités/j», a-t-il souligné. La wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'un stock de sécurité de 26 jours en la matière, a ajouté ce responsable.

Rafik L.

Tiaret

Session de formation dans la gestion des coopératives agricoles

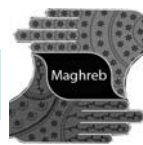
DES REPRÉSENTANTS de chambres agricoles de l'ouest et du sud-ouest du pays bénéficient, depuis dimanche à Tiaret, d'une session de formation dans le domaine de la gestion des coopératives agricoles, dans le cadre de la concrétisation du programme de diversité économique élaboré par le ministère de l'Agriculture. Le programme de cette session de formation, financé par l'Union européenne (UE), comporte des thèmes abordant notamment le rôle des coopératives agricoles dans le développement agricole et rural. Cette session, encadrée par un conseiller international en agriculture, Mustapha Malki, résidant au Canada, regroupe des représentants des chambres agricoles des wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Mascara, Oran, Mostaganem et Relizane.

Ain Témouchent

Trois dealers arrêtés

TROIS DEALERS âgés entre 23 et 50 ans ont été arrêtés en début de semaine courante par les éléments de la sûreté de daïra d'El Amria, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué de la sûreté de wilaya d'Ain Témouchent. Exploitant des informations concernant l'activité douteuse d'un nommé B.A habitant El Amria, qui vendait des morceaux de drogue et des anxiolytiques, les policiers ont mis sous surveillance son domicile pour arrêter un nommé K.Y, en possession de comprimés anxiolytiques qu'il venait d'acheter auprès de l'individu surveillé. La perquisition du domicile sur autorisation du parquet a permis aux policiers de découvrir 15 comprimés anxiolytiques, un morceau de kif traité de six grammes et la somme de 670 000 DA et d'arrêter également son complice nommé B.B qui n'est autre que le frère de B.A.

S.M.



Sahara occidental

L'ONU interpellée pour contraindre le Maroc à respecter la légalité

La 5^e conférence d'Alger se tiendra dans un contexte marqué par une dimension «plus large» de la reconnaissance et du soutien international pour la cause sahraouie.

Par Zaid T.

L'ambassadeur sahraoui en Algérie, Brahim Ghali, a interpellé les Nations unies afin de prendre les mesures «nécessaires» devant «contraindre» le Maroc à respecter la légalité internationale. «Les Nations unies sont tenues de prendre les mesures nécessaires, afin de contraindre le Maroc à respecter la légalité internationale, en imposant au royaume des sanctions politiques et économiques», a déclaré l'ambassadeur sahraoui lors d'une conférence de presse, animée conjointement avec le président du comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Said Ayachi, à la veille de la tenue à Alger de la 5^e conférence d'Alger sur «Le droit des peuples à la résistance: le cas du peuple sahraoui».

Le diplomate sahraoui a saisi, en outre, cette opportunité pour interpellier l'occupant marocain sur «l'obligation» de mener à terme l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Il a relevé, à ce sujet, que la partie sahraouie a, jusque-là, coopéré de «manière



L'ambassadeur sahraoui en Algérie, Brahim Ghali

parfaite» avec les Nations unies pour «faciliter le processus de décolonisation du dernier territoire sous occupation étrangère dans le continent». La 5^e conférence d'Alger se tiendra dans un contexte marqué par une dimension «plus large» de la reconnaissance et du soutien international pour la cause sahraouie, a observé M. Ghali. En revanche,

«l'isolement» du Maroc au plan international se fait de plus en plus ressentir, en raison de sa politique «expansionniste» et «répressive», a-t-il souligné, citant le refus du royaume d'autoriser les parlementaires, journalistes et les activistes des droits humains de se rendre dans les territoires occupés, afin d'y relever «les multiples exac-

tions perpétrées, par le Maroc, contre les Sahraouis». Cette rencontre sera également une opportunité pour faire le point sur les différentes résolutions onusiennes plaidant pour le droit des Sahraouis à l'autodétermination, mais demeurées «sans suivi», a déploré M. Ghali. «Nous allons interpellier la communauté internationale, en premier lieu,

l'ONU, en vue de prendre ses responsabilités s'agissant de la mise en œuvre du plan de paix onusien au Sahara occidental», a-t-il soutenu.

L'Union européenne (UE) sera, en outre, saisie lors de cette conférence en raison de sa «complaisance» avec le Maroc s'agissant de «la spoliation et de l'exploitation illégales des ressources naturelles des territoires occupés du Sahara occidental», a ajouté M. Ghali.

Z. T./APS

Un militant brésilien empêché d'entrer à El Ayoun

LES AUTORITÉS d'occupation marocaines ont empêché lundi le militant brésilien Pedro Feraci d'entrer dans la ville d'El Ayoun occupée, a indiqué une source du ministère des territoires occupés.

M. Pedro a été interrogé par les gens des renseignements de sécurité marocaine, sur le but de sa visite dans les territoires occupés du Sahara occidental, où il a été trouvé des mauvais traitements par les autorités d'occupation, a ajouté la même source. En rappel, le journaliste brésilien avait l'intention de visiter les territoires occupés sahraouis, de tenir plusieurs réunions avec les militants de la société civile sahraouie ainsi que d'observer de près la réalité des droits de l'homme dans les territoires occupés.

R.M.

Présidentielle tunisienne

Marzouki met en garde contre la fraude

Le président tunisien Moncef Marzouki, candidat à sa succession, a mis en garde mardi contre d'éventuelles fraudes lors du second tour de la présidentielle prévu le 21 décembre. «Le jour des élections, faites attention à toute opération de fraude», a lancé M.

Marzouki à plusieurs dizaines de ses partisans rassemblés à Bab Souika, un quartier populaire de Tunis, à l'occasion du lancement de la campagne électorale pour le second tour. «Je n'ai pas de problème si l'autre partie gagne. Mais j'ai un problème si elle gagne

avec des fraudes (...) Soyez tous des soldats contre la fraude», a-t-il dit. Le président sortant, qui a obtenu 33,43% des voix au premier tour, affrontera l'ex-Premier ministre et chef du parti Nidaa Tounès, Béji Caïd Essebsi, 88 ans, arrivé en tête avec 39,46%.

Mauritanie

Le sommet du processus de Nouakchott le 18 décembre

Le sommet du «Processus de Nouakchott» sur la coopération sécuritaire dans la région du Sahel, se tiendra le 18 décembre courant dans la capitale mauritanienne, a annoncé le commissaire à la paix et à la sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), Smail Chergui, en marge de la 38^e réunion des points focaux du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) dont les travaux ont pris fin mardi à Alger.

Dans une déclaration à la presse, M. Chergui a relevé «l'attachement africain» à sortir avec des résolutions «décisives» à la fin de cette rencontre régionale sur la paix et la sécurité dans la région du Sahel et du Sahara, notamment pour ce qui est, a-t-il dit, «des mécanismes de coopération entre les pays au niveau des frontières en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé».

«Il y a de grands défis à relever aujourd'hui par les pays de l'UA face à la montée terroriste qui menace la sécurité et la stabilité de l'Afrique et notamment certaines régions du continent», a-t-il soutenu.

Il a indiqué que «les efforts sont concentrés sur la lutte contre le groupe des «Shebab» en Somalie, qui a commis,

a-t-il poursuivi, des crimes innommables» dans les pays voisins après les revers que lui ont infligés les forces africaines.

M. Chergui a également évoqué le groupe Boko Haram au Nigeria et la situation en Libye et ses retombées. Il a annoncé, à ce propos, la mise en place d'«un groupe international chargé du suivi de la situation dans ce pays pour la coordination des efforts aux plans politique et sécuritaire».

La tenue du nouveau sommet du «Processus de Nouakchott» intervient à un moment où la région du Sahel et du Sahara connaît une instabilité politique et sécuritaire en raison du terrorisme et de la propagation du crime organisé, d'où la nécessité de l'intensification de la coopération sécuritaire et la redynamisation du conseil africain de paix et de sécurité dans la région.

Le processus de Nouakchott, initié par l'Union africaine (UA), tend à renforcer l'échange d'informations et le renforcement des capacités des services de sécurité et de renseignements dans la région du Sahel.

La dernière réunion ministérielle du processus de Nouakchott s'était tenue en mars dernier à Niamey (Niger) avec la

participation de l'Algérie, de la Mauritanie, du Mali, du Sénégal, du Niger, du Tchad, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la République de Guinée, de la Libye et du Nigeria.

La rencontre a été consacrée à la situation sécuritaire et politique dans la région du Sahel et à la stratégie de l'UA en la matière.

Sensibilisation sur les dangers du virus Ebola

La Communauté Doulos, le ministère de la Santé et le comité de santé de la commune de Toujounine organisent à Mallah Saada des séances de sensibilisation sur les dangers du virus Ebola.

Dimanche à Nouakchott, au cours d'une journée de lancement la Communauté Doulos a en présence des autorités municipales et administratives de la Moughata de Toujounine rassemblé les femmes bénéficiaires des œuvres caritatives de Doulos en vue de leur faire des communications sur les risques de contamination et le mode de retransmission de l'épidémie Ebola qui a fait plusieurs milliers de morts dans certains pays d'Afrique, notamment dans la région de

l'Afrique de l'Ouest.

Plusieurs discours ont été prononcés suivis de séances d'explications de la maladie.

Tour à tour, Madame Karen Boyle directrice de Doulos, Williams Apha coordonnateur du volet santé et Oulimata Diagana directrice du projet PRNE à Mellah Saada ont pris la parole pour remercier les partenaires du ministère de la Santé, de la Moughata de Toujounine et de la Commune de Toujounine d'avoir facilité cette action de sensibilisation qui entre dans le cadre de la prévention de cette épidémie.

Avant eux le représentant du comité de santé de la Mellah a remercié la Communauté Doulos et a encouragé les populations à suivre avec attention les exposés et représentations visant à induire de bonnes pratiques d'hygiène. Les femmes de Mallah Saada ont organisé des sketchs pour faire comprendre aux participantes les usages face à la situation. Ces sketchs ont été suivis avec attention.

Des séances de lavage des mains et de mises en scène ont été effectuées.

R. M.



Brutale, malhonnête, inefficace

La CIA accablée sur son recours à la torture

■ La CIA a soumis des dizaines de détenus liés à Al-Qaïda à des interrogatoires violents mais inefficaces après le 11-Septembre, a conclu mardi un rapport accablant du Sénat américain, suscitant des condamnations à travers le monde jusqu'à des demandes de poursuites judiciaires.

Par Ali O.

Les sénateurs démocrates de la commission du Renseignement ont publié mardi un rapport d'enquête détaillé sur le programme secret de la CIA pour capturer et interroger, hors cadre judiciaire, des hommes soupçonnés de liens avec Al-Qaïda. La CIA a immédiatement contesté les conclusions du rapport, rédigé de 2009 à 2012 et dont une version expurgée de 525 pages, avec 2 725 notes de bas de page, a été déclassifiée.

La commission accuse l'agence d'avoir soumis 39 détenus à des techniques d'interrogatoire plus poussées, parfois non approuvées par l'exécutif.

Le rapport décrit comment les détenus ont été attachés pendant des jours dans le noir, projetés contre les murs, plongés dans des bains glacés, privés de sommeil pendant une semaine, frappés, psychologiquement harcelés. Un détenu a été menacé d'une perceuse. Au moins cinq ont subi des «réhydratations rectales» forcées et, dans un cas, de la nourriture a été administrée par voie rectale.

George W. Bush, alors président, avait été informé en avril 2006, soit au bout de quatre ans,



que des détenus avaient subi des tortures dans des prisons secrètes de la CIA, révèle le rapport.

L'ancien président républicain avait «exprimé son embarras» en découvrant «l'image d'un détenu, enchaîné au plafond, portant une

couche-culotte et contraint de faire ses besoins sur lui», peut-on lire à la page 40.

«Aucune nation n'est parfaite», a déclaré Barack Obama, qui a dans le passé utilisé le terme de torture. «Mais une des forces de l'Amérique est notre volonté d'affronter ouvertement notre passé, faire face à nos imperfections, et changer pour nous améliorer». La réouverture de ce chapitre noir de la «guerre contre le terrorisme» a suscité une vague de condamnations dans le monde et aux États-Unis. Le rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme, Ben Emmerson, a appelé à des poursuites judiciaires contre les responsables. «Une politique a clairement été orchestrée à haut niveau dans l'administration Bush, qui a permis des crimes systématiques et des violations flagrantes des droits de l'homme internationaux», a-t-il déclaré. «Les responsables de cette conspiration

criminelle doivent être présentés devant la justice», a-t-il dit. Toutefois, le ministère américain de la Justice a indiqué que le dossier resterait clos, faute de preuve suffisante. L'association de défense des droits de l'homme britannique, Cage, a, elle aussi appelé à des poursuites judiciaires, affirmant qu'«il y a là (dans ce rapport) des preuves évidentes justifiant des poursuites judiciaires». L'ex-président polonais, Aleksander Kwasniewski, dont le pays a accueilli des prisons secrètes de la CIA, a pour sa part déclaré que les interrogatoires violents de suspects par la CIA en Pologne avaient cessé à la suite de pressions polonaises en 2003, et «qu'au départ la Pologne ignorait les faits de torture». Aux États-Unis, le directeur général de la puissante Union américaine de défense des libertés (ACLU), Anthony Romero, a condamné des «crimes

atroces». «C'est un rapport scandaleux et il est impossible de le lire sans se sentir indigné par le fait que notre gouvernement a perpétré ces crimes atroces», a-t-il dit.

Au Congrès, les républicains ont regretté le calendrier de la publication, craignant que la transparence ne suscite des représailles. «Nous suivons de près les réseaux sociaux», a expliqué un haut responsable de l'administration. Les bases militaires américaines dans le monde ont été placées en état d'alerte avancée.

Voix discordante chez les républicains, le sénateur John McCain, qui fut prisonnier de guerre torturé au Vietnam, a salué le rapport.

«La vérité est parfois difficile à avaler», a-t-il déclaré dans un discours. «Elle est parfois utilisée par nos ennemis pour nous blesser. Mais les Américains y ont droit». Au total, 119 détenus ont été capturés et emprisonnés dans des sites dits «noirs», dans d'autres pays jamais identifiés, mais qui incluent vraisemblablement la Thaïlande, l'Afghanistan, la Roumanie, la Pologne et la Lituanie.

La simulation de noyade a été utilisée contre trois détenus, seulement jusqu'en 2003, bien que la commission suggère que d'autres aient pu y être soumis. Le reste des techniques poussées a pris fin en décembre 2007. Barack Obama a officiellement aboli le programme à son arrivée au pouvoir en 2009.

Parmi les conclusions les plus marquantes: les techniques brutales n'ont pas abouti à l'obtention de renseignements uniques ayant permis de déjouer des attentats imminents, contrairement aux affirmations de la CIA.

Le rapport accuse aussi l'agence d'espionnage, documents à l'appui, d'avoir dissimulé des aspects du programme non seulement au grand public, mais à la Maison Blanche et au Congrès, afin d'en justifier l'existence.

A. O.



Points chauds

Intervention

Par Fouzia Mahmoudi

On se souvient aujourd'hui que durant sa campagne présidentielle de 2008, Barack Obama s'était montré sans concession à l'égard de l'administration Bush et de sa guerre en Irak. Le départ des troupes postées en Irak avait d'ailleurs été l'un des arguments phares du programme présidentiel du candidat Obama qui avait par ailleurs fini de tenir sa promesse à la toute fin de l'année 2011 avec le départ total et complet des troupes américaines. Mais ce départ s'il était autant voulu par les Américains que par les Irakiens aura malgré tout laissé le pays en butte à de nombreux problèmes et le plus important d'entre eux étant la présence de nombreuses forces intégristes qui aujourd'hui sèment le chaos et la terreur en Irak. Tant et si bien, que Barack Obama s'est vu contraindre de réimpliquer son pays dans les affaires irakiennes en procédant depuis plusieurs jours déjà à de nombreux bombardements sur les zones occupées par les islamistes de l'EI. Toutefois, cet engagement militaire ne serait que temporaire et ne durerait que le temps d'affaiblir assez l'EI pour que les forces de sécurité irakiennes soient capables de les affronter. En effet, selon un responsable américain, les États-Unis ne s'engageront pas dans une campagne «prolongée». «En tant que commandant en chef (des forces armées), je ne permettrai pas que les États-Unis soient entraînés dans une nouvelle guerre en Irak», avait assuré il y a quelques semaines Barack Obama. Mais à l'heure actuelle et alors que les efforts de guerre occidentaux ont commencé depuis relativement peu de temps, il reste impossible de prédire la tournure que prendront les événements. Le cadre de cette opération, tracé par la Maison-Blanche, protection des Américains, aide aux civils encerclés, laissant une marge d'interprétation assez importante qui empêche de prédire l'ampleur, et la durée, des bombardements. Les premières frappes menées ont visé une pièce d'artillerie mobile de l'EI qui avait bombardé des forces kurdes à Erbil, et menaçait donc, selon le Pentagone, le personnel américain basé dans la capitale de la région autonome du Kurdistan irakien. Face au désastre humanitaire sur le terrain, les adversaires républicains du président ont salué l'annonce d'actions militaires ciblées, mais ont aussitôt réclamé, presque à l'unisson, d'aller beaucoup plus loin. «Nous avons besoin d'une approche stratégique, pas seulement humanitaire», ont lancé les sénateurs républicains John McCain et Lindsey Graham. Souhaitant que Barack Obama aille au-delà d'«une politique de demi-mesure», ils ont plaidé pour des frappes contre les troupes de l'EI ainsi que leurs leaders, à la fois en Irak et Syrie. «Aucune de ces actions ne devrait être conditionnée à la formation d'un nouveau gouvernement à Bagdad», ont-ils estimé. Pour ses détracteurs, l'avancée des djihadistes, qui ont jeté sur les routes des dizaines de milliers d'Irakiens qui tentent désormais de rejoindre le Kurdistan, démontre les limites de la stratégie de désengagement militaire d'Obama au Moyen-Orient. Reste à savoir si le président américain qui a accédé à la Maison-Blanche grâce à sa promesse de désengagement en Irak sera prêt à y renvoyer des troupes pour aider la population à faire face aux islamistes qui la menacent. Surtout à savoir si cette fois-ci toutes les nations qui avaient refusé de participer à l'invasion en Irak en 2003 seront aujourd'hui partantes pour fournir de l'aide, si nécessaire, aux Américains. F. M.

Irak

700 combattants kurdes tués depuis le début de l'offensive de l'EI

Plus de 700 combattants kurdes ont été tués depuis le début de l'offensive jihadiste en Irak il y a six mois, a annoncé hier la région autonome du Kurdistan irakien.

Depuis le 10 juin, au lendemain du début de l'offensive du groupe État islamique (EI), 727 peshmergas ont péri et 3 564 ont été blessés, a annoncé le gouvernement du Kurdistan dans un communiqué.

Il a précisé que le bilan incluait les officiers, les sous-officiers, les membres des assayesh (renseignements) et de la police, ainsi que les vétérans peshmergas.

Le gouvernement a ajouté que 34 autres membres des forces de sécurité kurdes étaient portés disparus.

Les peshmergas ont notamment subi de lourdes pertes à Jalawla, une ville à la frontière irakienne qui a changé de mains plusieurs fois. Le dernier bilan dressé le 8 août s'établissait à 150 peshmergas tués.

Les chiffres n'incluent pas les éventuelles victimes infligées aux renforts kurdes venus de Syrie,

Turquie ou Iran, ni celles des peshmergas irakiens envoyés pour défendre la ville syrienne de Kobané. Mais selon le secrétaire général du ministère des peshmergas, Jabbar Yawar, seuls 11 combattants kurdes irakiens ont été blessés à Kobané et aucun n'a été tué. Les jihadistes de l'EI se sont emparés en juin de larges pans du territoire irakien, profitant de la débandade des forces fédérales irakiennes, de nombreux soldats et policiers abandonnant tout simplement leurs positions.

A la faveur de ce chaos, les peshmergas ont pris le contrôle de territoires depuis longtemps disputés avec Bagdad, augmentant de facto la taille de leur région de 40%. Mais ils ont ensuite été contraints de se retirer d'une partie de ces territoires quand l'EI - qui a fait de Mossoul (nord) son centre névralgique en Irak - a lancé une deuxième offensive en août.

Celle-ci a conduit les jihadistes aux portes de la capitale du Kurdistan irakien, Erbil, poussant le président américain Barack Obama à lancer des frappes aériennes en soutien aux troupes

kurdes au sol. Plusieurs pays, dont la Grande-Bretagne, la France et l'Australie, ont depuis rejoint cette campagne aérienne. Les peshmergas ont reçu parallèlement des armes et une aide en terme d'entraînement notamment.

Appuyés par les frappes de la coalition, les Kurdes ont participé à la reconquête de plusieurs secteurs, comme le barrage de Mossoul (nord), et sont désormais en train de passer d'une phase défensive à une phase offensive, a souligné le gouvernement du Kurdistan hier.

Les forces fédérales irakiennes auraient elles perdu des milliers d'hommes depuis juin.

Les violences ont déplacé plus de deux millions d'habitants cette année, dont 946.266 ont trouvé refuge au Kurdistan, selon un communiqué commun de l'ONU et du gouvernement kurde publié hier. L'accueil de ces déplacés fait peser une lourde charge sur les services sociaux (...) et les ressources financières de la région, a affirmé le ministre kurde du Plan, Ali Sindi.



Entretien / Tonia Marek, collectionneuse

Une passion, la perle africaine

■ Tonia Marek, épidémiologiste à l'OMS, s'est découverte une passion pour les perles qui pour elles sont chargées de culture et de spiritualité si bien qu'elle en a constitué une collection au fil de ses séjours et pérégrinations en Afrique joignant ainsi l'utile à l'agréable. Le musée du Bardo dirigé par M^{me} Fatima Azzoug, qui développe quant à lui une véritable culture muséale en instaurant une politique attractive (voir tableau sur le chiffre de fréquentation du public qui monte crescendo) respectueuse de l'histoire, du contenu, du rôle citoyen du musée est de nouveau au rendez-vous et ouvre ses portes en aménageant une salle dédiée aux perles. Une nouvelle offre culturelle riche et variée faisant preuve d'innovation pour une collection de perles accompagnées d'une thématique : Pouvoirs des perles.

Entretien réalisé par
Dalila Ziani

Le Jour d'Algérie : «Les pouvoirs des perles d'Afrique», pourquoi ? Les perles auraient-elles des pouvoirs ?

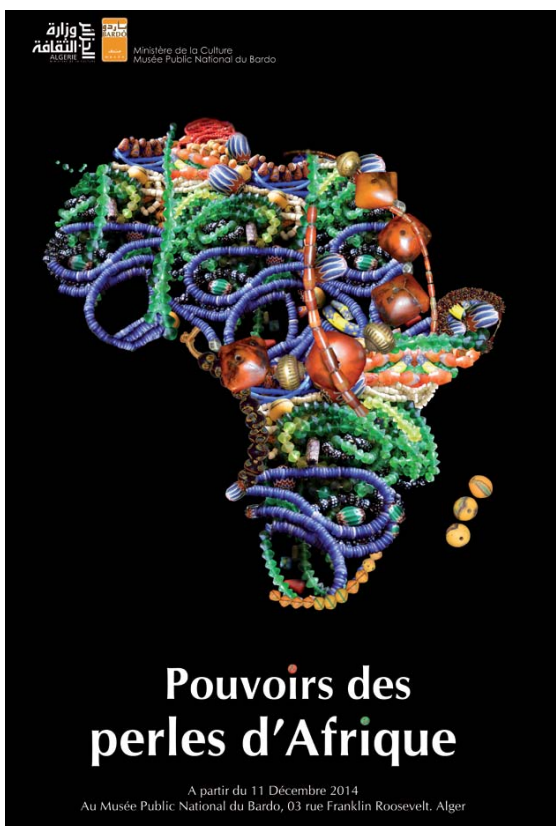
Tonia Marek : C'est une exposition qui documente la pratique de certains tradithérapeutes ou guérisseurs d'Afrique, qui utilisent les perles pour prévenir ou guérir quelques maladies. Est-ce que cela marche ? Je ne sais pas, je ne fais que renseigner sur les fonctions, rarement connues, de ces perles. La perle dans ce cas fonctionne un peu comme une amulette de protection.

L'exposition montre aussi que certaines perles sont nécessaires aux prêtres dans le culte Dogon du Binou et dans le culte Vaudou. Sans ces perles, ils ne pourraient exercer leur fonction. Or ces prêtres ont un rôle de protecteur de leur communauté. Ces perles leurs permettent de communiquer avec les esprits afin d'être prévenues des catastrophes éventuelles et ainsi protéger ces communautés.

Durant mon séjour de 4 ans au Mali, j'ai appris comment les prêtres Kedjou chez les Dogon du Mali doivent découvrir leur perle, par la maladie ou la transe, pour pouvoir devenir prêtre et exercer leur fonction. Ici la perle devient un objet sacré. J'ai interviewé quelques prêtres Dogon pour cela, et j'ai écrit ce que j'ai appris d'eux dans un livret qui est disponible au Musée du Bardo.

D'où vous est venu cet intérêt pour les fonctions des perles d'Afrique ?

Un jour, alors que je vivais au Sénégal, un ami tradithérapeute m'a vue porter un certain collier. Il me dit : «Tonia, j'ai besoin de ce collier pour mon travail». Je le lui ai donc donné, mais cela m'a intriguée. En quoi des perles pouvaient l'aider dans son travail de guérisseur ? J'ai donc commencé à l'interroger, lui montrant mes perles une à une tout en notant ce qu'il me disait. Ensuite, au cours de mes voyages et séjours en Afrique – car j'y ai travaillé dans la santé publique de nombreuses années, maintenant à la retraite – donc, à chaque fois que je le pouvais, durant mes heures libres, je cherchais les guérisseurs et me documentais pour savoir si, et comment ils utilisaient les perles dans leur pratique. Cela me permettait aussi de connaître les gens sous un angle différent et de mieux comprendre leur cultu-



Pouvoirs des perles d'Afrique

A partir du 11 Décembre 2014
Au Musée Public National du Bardo, 03 rue Franklin Roosevelt, Alger

re. Il y a aussi quelques écrits sur cela; je me suis documentée sur internet et dans des bibliothèques d'Afrique. Je recoupe donc les informations, cumule les données. Ma formation en tant que Docteur en épidémiologie, et ma pratique de la santé publique pendant de longues années en Afrique, m'ont permis une certaine rigueur dans la manière d'aborder les informations, de les classer, et d'aborder le sujet, avec prudence.

Pourquoi ne pas avoir choisi une galerie pour faire cette exposition sur les perles d'Afrique ?

Une galerie permet en général d'apprécier des œuvres artistiques, parfois d'en acheter. Un musée par contre est un lieu dont on ressort après avoir acquis quelques connaissances en plus d'avoir apprécié les œuvres exposées. Il fallait un musée pour cette exposition, car le visiteur ressort de sa visite en ayant enrichi ses connaissances sur les rituels africains, sur les cultures d'Afrique.

Finalement, quel merveilleux écrin que le musée du Bardo pour ces perles chargées de culture, de spiritualité ! Ce palais du 18^e siècle, son architecture, ses voûtes, ses jardins. C'est une véritable oasis en plein centre d'Alger. Je suis vraiment honorée d'avoir pu bénéficier de ce bel espace.

Le Bardo est un musée d'ethnographie et d'archéologie. L'exposition met en valeur l'utilisation des perles dans les rituels de certains peuples; cet aspect

contribue donc à l'ethnographie. Quant à l'archéologie, il faut dire que souvent les archéologues trouvent des perles dans les fouilles, mais ils ne savent pas toujours quelles étaient leurs fonctions. Par exemple, dans le tombeau de la reine Tin Hinan, les archéologues y ont trouvé des perles et des colliers. Ces perles étaient-elles mises là pour montrer le statut social de Tin Hinan ? Son importance dans la société ? Ou bien lui avait-on mis ces objets pour l'aider dans son voyage vers l'au-delà ? On ne le saura jamais car personne n'a documenté les fonctions de ces perles à cette époque. L'exposition met donc en valeur le fait qu'il faut interroger aujourd'hui, l'utilisation et les croyances sur les perles afin que les archéologues du futur sachent pourquoi telle perle se trouvait à tel endroit dans les fouilles.

En quoi cette exposition est importante pour l'Algérie ?

La plupart des perles que l'on trouve en Afrique viennent d'ailleurs. Beaucoup sont arrivées à dos de chameau dans les

grandes villes commerçantes de l'époque telles que Tombouctou ou Djenné. Ces caravanes venaient d'Afrique du Nord, d'Algérie en particulier. Cela fait donc partie de l'histoire du pays. En Algérie certains pensent que porter des perles de corail a un effet bénéfique sur le corps. Au Sahara, certaines perles d'agate sont encore très prisées pour leurs fonctions thérapeutiques. L'exposition parle de ces croyances, même s'il faudrait approfondir ce travail de documentation en Algérie. Le Musée du Bardo montre à ses visiteurs que l'Algérie fait partie de l'Afrique, de sa richesse, de sa diversité. Cette vision s'inscrit bien dans ce qui se passe en ce moment avec la construction du Grand Musée d'Afrique à Alger.

Les fonctions des perles ne sont pas un sujet dont on entend parler, cette exposition pourrait y changer quelque chose ?

Mon travail de documentation sur les fonctions des perles d'Afrique s'inscrit sur le long terme. J'espère que l'exposition du Bardo incitera d'autres

musées à exposer ces fonctions aussi. Je suis toujours déçue quand je vais dans un musée, les perles sont trop souvent dans des tiroirs, il n'y a pas d'explication sur leur utilisation, à part leur usage comme parure. Trop souvent j'ai vu une explication telle que «Perle trouvée dans le monticule numéro XXX, Sénégal, datation : an xxxx». Ceci ne me dit pas grand-chose sur cette perle, comment elle était utilisée, quel pouvoir lui attribuait-on ?

Dans mes rêves, je vois les musées dédier une salle aux perles «La Salle des Perles», de manière permanente. Les chercheurs du pays contribueraient à documenter ce volet.

Comment en savoir plus sur les perles ?

En plus de la visite de l'exposition qui ouvre le 11 décembre 2014 au Musée du Bardo, vous pouvez acheter le livret de l'exposition qui contient une bibliographie et une liste de sites internet sur les perles. Le Bardo a également organisé une conférence que je donne le dimanche 14 décembre à 14 heures à l'amphithéâtre du CNRPH, qui se trouve à la même adresse que le musée.

D. Z.

Agenda culturel

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 31 décembre :
Exposition des artistes calligraphes Taleb Mahmoud et Kour Nouredine.

Centre des arts et de la culture du Bastion 23

Jusqu'au 20 décembre :
Exposition de photographies «Algérie, 1963», par Pablo Volta, organisée en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger à l'occasion du 60^e anniversaire du 1^{er} novembre 1954

Galerie Sirius
Jusqu'au 20 décembre :
Exposition de peinture «Reflets d'Alger» (collection 2013-2014), par l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier 2015 :
6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 31 janvier 2015 :
7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

VERNISSAGE LE JEUDI 11 DECEMBRE A 16h AU MUSEE NATIONAL DU BARDO

«Pouvoirs des perles d'Afrique»

CONFERENCE LE DIMANCHE 14 DECEMBRE A 14h A L'AMPHITHEATRE DU CNRPH, A LA MEME ADRESSE QUE LE MUSEE DU BARDO, 3 Avenue Franklin Roosevelt, Alger

SITE FACEBOOK DU BARDO A VISITER

Contact: toniadesigns@yahoo.com

Coup-franc direct



Le joueur local

Par Anouar M.

Le coach de l'EN, le Français, Gourcuff, continue comme son prédécesseur à faire confiance aux joueurs évoluant à l'étranger. Pour lui, ces éléments sont les plus prêts sur le plan physique mais surtout ont une meilleure culture tactique qu'ils assimilent plus facilement que les joueurs locaux. En fait, le sélectionneur des Verts considère qu'il ne peut pas se permettre de perdre du temps avec les joueurs locaux qui devraient s'adapter à certaines dispositions. Le joueur local est-il lésé par rapport aux professionnels ? En fait, s'il y a quelqu'un à blâmer c'est bien ce joueur local lui-même sachant qu'il ne fait pas d'efforts pour obliger le sélectionneur national à compter sur lui en équipe nationale. Pourtant, il y a des exceptions avec les Slimani, Soudani et Belkalem qui ont réussi à s'imposer et qui se sont sacrifiés pour atteindre le niveau qu'ils ont atteint. Ils devraient donc se donner à fond et faire de leur mieux pour être au top de leur forme et donner ce plus qu'on attend d'eux. Il n'y a pas de fatalité et tout reste possible en football comme dans les autres domaines de la vie. Il faut juste croire en son étoile et faire ce qu'il faut pour tenter de faire de son mieux.

A. M.

AIBA pro boxing (3^e journée) Bouloudinat et Chadi en appel



Les deux boxeurs algériens, Chouaib Bouloudinat (91 kg) et Abdelkader Chadi (64 kg) affronteront l'Américain Charles Javonta et l'Allemand Harutyunyan Artmen, lors de la 3^e journée de l'APB (AIBA pro boxing), alors que Mohamed Flissi sera exempt. Chouaib Bouloudinat affrontera le 12 décembre à Naples (Italie) l'Américain Charles Javonta, membre de la franchise américaine en WSB (World series of boxing) et boxeur professionnel depuis 2013. Doté d'un grand gabarit (1,96 m), le pugiliste américain âgé de 30 ans avait gagné ses deux premiers combats en APB par K.-O.

De son côté, Abdelkader Chadi, auteur de deux victoires consécutives dans cette nouvelle compétition professionnelle, croisera les gants le 20 décembre en Russie, avec l'Allemand Harutyunyan Artmen, médaillé de bronze aux Championnats d'Europe 2013 et qui compte une victoire pour une défaite en APB. Quant à Mohamed Flissi (52 kg), il sera exempt lors de cette journée, après avoir perdu son dernier combat par K.-O. L'Algérie est pré-

sente dans cette compétition qui a débuté le 3 octobre dernier et qui se tient dans différentes villes du monde, avec trois de ses meilleurs boxeurs retenus officiellement par l'instance internationale dans le cadre de l'APB. Il s'agit de Mohamed Flissi (52 kg), Abdelkader Chadi (64 kg) et Chouaib Bouloudinat (91 kg). Quant à Nawfel Ouatah (+91 kg) et Abdelhafid Benchabla (81 kg), ils ont déclaré forfait pour ce rendez-vous en raison d'une blessure. L'APB sera, à l'instar de la WSB, qualificative aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro en 2016.

Au total, 20 places seront réservées pour le rendez-vous brésilien, soit les finalistes de chaque catégorie de poids. Cette compétition comprend trois phases, la première «pré-classement» qui se joue en deux tournois (ils ont eu lieu du 24 octobre au 1^{er} novembre et du 21 au 29 novembre) et le deuxième «classement» est prévu du 12 au 20 décembre. En revanche, la troisième phase, programmée du 23 au 31 janvier 2015, sera consacrée aux combats du tournoi final.

Volley-ball

Tournoi «11 Décembre» de mini-volley à Beaulieu samedi



Dans le cadre des festivités du 54^e anniversaire des événements du 11 Décembre 1960, la Ligue algéroise de volley-ball organisera en partenariat avec la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (DJSL) et de Vita Jus un grand tournoi wilaya en mini-volley (filles et garçons) le samedi 13 décembre 2014 entre 9h30 et 13h30 à la salle omnisports Beaulieu Oued Smar la formule de jeu pour marquer la célébration de cette journée historique du «Tournoi 11

Décembre de mini-volley à la salle OMS Beaulieu ce samedi», qui est de 4 contre 4 qui verra la participation des écoles des clubs de la wilaya d'Alger, à savoir le NO Réghaïa, NR Saidali, Alger-Centre, GS Pétroliers, CASA Mohammadia, OC Alger, NRB Hammamet, RAM Alger; Olympique Mohammadia ; WO Rouiba l'ASC Oued Smar ;WAT Ain Taya et le club université d'Alger le Raja.

N. M.

Les 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie Des chocs à la pelle

Les 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie qui se dérouleront ce week-end nous seront caractérisées par de très belles affiches, à l'image des rencontres MOB-JSS, MCA-CSC, USMB-CRB et JSMB-CABBA. Le stade Hamlaoui de Constantine accueillera le premier choc de ce tour entre les deux plus vieux clubs algériens.

Anouar M.

Le Chabab local recevra le Doyen dans un match très disputé où la pression sera beaucoup plus sur les épaules des capés de Rachid Belhout qui joueront devant leurs supporters. De leur part, les Verts et Rouge de la capitale tenteront de se refaire une santé en Coupe d'Algérie et oublier un peu leurs déboires en Championnat, sachant que le MCA reste sur une série de neuf matches sans aucune victoire. Cette rencontre sera donc une aubaine pour le nouvel entraîneur du Doyen qui tentera de relancer la machine et de se refaire une santé. L'autre grande affiche de la journée se déroulera à Béjaïa et à huis clos. La gars de la Saoura seront l'hôte des Crabes qui seront privés de leurs supportes après la sanction de la Ligue professionnelle de football suite aux événements tragiques qui ont émaillé le match contre l'USMA. Les Béjaouis qui restent sur une série de deux matches sans victoire en championnat donneront tout ce qui est en leur possible pour renouer avec la victoire et se qualifier pour le prochain tour de Dame Coupe. Une mission qui s'annonce très difficile pour les poulains de Abdelkader Amrani devant une équipe de la Saoura qui sait très bien négocier ses matches à l'extérieur.



Ph. > DR.

Les voisins de la JSMB, qui traversent une zone de turbulence ces jours-ci, auront eux aussi la tâche difficile devant un conquérant qui joue dans le même palier. Les Verts et Rouge de Yemma Gouraya recevront le CABBA dans un match qui sera ouvert. Le CRB se rendra à Blida pour croiser le fer avec l'USMB. Les capés d'Alain Michel qui reviennent en force en Championnat tenteront de confirmer leur bonne santé devant une bonne équipe de Blida qui terrasse tout sur son passage en Ligue deux, puisqu'elle occupe actuellement la première place du classement général. Les gars de la ville des Roses qui joueront à domicile auront l'avantage du terrain et des supporters et essayeront de mettre la pression sur les visiteurs afin de réaliser l'objectif de passer au prochain tour.

A. M.

PROGRAMME

5-MO Béjaïa-JS Saoura (huis clos)
19-USM Oran-ES Mostaganem
11-NA Hussein Dey-AS Marsa
16-CA Kouba-AB Merouana
3-NRB Achir-OM Arzew

9-MSP Batna-RC Arbaâ
13-CRB Aïn Fekroun-OR Tizi Rached
20-Hamra Annaba-USM Chéraga
22-O. Médéa-CRB Emir Abdelkader
24-ES Guelma-ER Ouled Moussa
27-ESM Koléa-CRB Tircine
30-DRB Tadjenant-HB Chelghoum Laïd
32-NT Souf-US Béni Douala
12-USM Blida-CR Belouizdad
14-CS Constantine-MC Alger
10-JS Kabylie-CRB Dar El Beïda (huis clos)
1-US Boukhadra-US Oued Amizour
2-A. Hassi Messaoud-RC Relizane
4-MCE Eulma- A Bou Saâda
7-CRB Ouled Abdelkader-USM Alger
8-CRB Zoubiria-ASO Chlef
15-ASM Oran-NRB Touggourt
17-AS Khroub-MC Oran
18-NSB Bouda-MB Hassasna
21-US Chaouia-MB Hassi Messaoud
23-USM Harrach-IS Tighenif
25-NB El Kala-MC Saïda
26-USM Bel Abbes-ES Araba
28-JSM Béjaïa-CABB Arréridj
29-CA Batna-ES Souk Ahras
13/12/2014
31-Béchar Djdid-USM Sétif
6-MO Constantine-ES Sétif (reporté)

Coupe du monde des clubs 2014

Djahnit, l'homme de l'ombre de l'ES Sétif

Le milieu offensif de l'ES Sétif Akram Djahnit, qui s'apprête à disputer la Coupe du monde des clubs 2014 du 10 au 20 décembre au Maroc, est présenté par la Fifa comme l'un des joueurs capables d'occuper le devant de la scène du tournoi aux côtés de stars comme Cristiano Ronaldo, Karim Benzema et d'autres. Agé de 23 ans, Djahnit est un joueur «très rapide et percutant à même de causer des soucis aux défenses adverses», écrit le site de la Fifa. «Il a bénéficié de la politique récemment mise en place par le club, axée sur la jeunesse. Depuis ses débuts en 2011, il a remporté quatre titres et a terminé deuxième meilleur buteur de l'ES Sétif en Ligue des cham-



pions de la CAF», ajoute la même source. Auteur de cinq buts en Ligue des champions d'Afrique, le N.10 sétifien figure dans la short-list des nominés pour le titre de footballeur africain de l'année 2014, dans la catégorie des joueurs évoluant sur le continent.

Fervent supporter de Manchester United, Djahnit rêve de jouer en Europe la saison prochaine, conclut la Fifa. Outre Djahnit, six autres joueurs sont présentés par la Fifa comme «homme de l'ombre» de chacun des clubs en lice au Mondial-2014 : Isco (Real Madrid), Gonzalo Verón (San Lorenzo), Mauro Formica (Cruz Azul), Shannon Cole (Western Sydney Wanderers FC), Zaid Krouch (Moghreb Tétouan) et John Irving (Auckland City FC). L'Entente de Sétif entamera la compétition samedi prochain, à Rabat, face au vainqueur de la rencontre devant opposer mercredi les Marocains du Moghreb Tétouan aux Néo-Zélandais d'Auckland City.

USM Alger Nadji intéresse le Club Africain

L'attaquant de l'USM Alger Rachid Nadji serait dans le viseur du Club Africain (première division tunisienne de football), rapporte mardi les médias locaux.

Après s'être intéressée par le milieu offensif de l'ES Sétif, Akram Djahnit, la direction du Club Africain

pisterait également l'attaquant de l'USMA Alger, Rachid Nadji, selon la radio nationale tunisienne. Agé de 26 ans, Nadji avait rejoint l'USM Alger lors du mercato d'été en provenance de l'ES Sétif avec laquelle il avait évolué durant trois saisons. Sous les couleurs de l'USMA, Nadji a inscrit deux buts depuis le début de la saison.

Le Club Africain qui est leader du Championnat de Tunisie de Ligue 1 compte dans ses rangs l'international algérien Abdelmoumen Djabou.



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Alger

Démantèlement d'une bande d'escrocs

UNE BANDE composée de sept personnes, qui ont tenté d'escroquer un importateur de peinture pour bâtiment, a été démantelée par les services de la police judiciaire de la division ouest de la Sûreté de wilaya d'Alger, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de cette Sûreté de wilaya.

Les investigations, qui ont duré 20 jours, ont permis le démantèlement de cette bande dont les membres ont été déferés devant le parquet de Chéraga et écroués pour faux et usage de faux dans les documents officiels, dissimulation d'objets volés et escroquerie.

Les membres de cette bande ont remarqué qu'un importateur vendait de la peinture pour bâtiment via un site internet. Ils ont

fait une commande pour 247 bidons de peinture, soit pour une valeur de 3,5 millions de dinars, indique la même source.

L'auteur principal et certains de ses acolytes sont des repris de justice, qui ont présenté un chèque et un registre du commerce falsifiés afin de prendre possession de la marchandise dans un dépôt à Alger.

Le lot de bidons de peinture a été dans un premier temps transféré à la wilaya de Béjaïa, puis à Sétif, avant d'atterrir enfin sur le circuit commercial de la wilaya d'Alger, à Hammadi, près d'El Harrach.

C'est dans cette localité que toute la marchandise a été récupérée suite aux investigations menées après une plainte de la victime, précise la même source.

Halim Y.

Vol à l'arraché sur une jeune femme à Targa Ouzemour

L'auteur de l'acte arrêté et écroué

«L'AUTEUR DU vol à l'arraché sur la voie publique d'une jeune femme à Targa Ouzemour avec utilisation d'un véhicule a été arrêté par la police judiciaire de la Sûreté urbaine du 5^e arrondissement de Béjaïa», a indiqué hier matin la cellule de communication et de presse de la Sûreté de wilaya. Il s'agit du dénommé A.S. âgé de 23 ans, résidant à Béjaïa. Ce dernier a arraché une valise appartenant à une dame répondant aux initiales de S.CH âgée de 31 ans et B.A. âgée de 52 ans, résidant à Semaoune dans la daïra d'Amizour. Le vol a eu lieu le 02 du mois courant à Targa Ouzemour. L'auteur du vol s'est, délicatement, rapproché de la dame qui attendait près de la route et lui a arraché sa valise contenant plusieurs objets dont

un téléphone portable, une somme d'argent, un disque dur, deux puces téléphoniques, des documents professionnels, administratifs d'une entreprise, des objets personnels, avant de disparaître en trombe avec sa voiture. «L'auteur a été arrêté et a reconnu les faits qui lui sont reprochés comme il a avoué avoir incendié les documents qu'il a retrouvés dans la valise», ajoute le communiqué de la Sûreté de wilaya. Il a été présenté devant le procureur de la république près le tribunal de Béjaïa qui l'a placé en détention provisoire pour vol à l'arraché et utilisation de véhicule, incendie volontaire de documents appartenant à autrui.

H. C.

Ras El Miad (Biskra)

Une tempête de sable ravage les cultures sous serre

UNE TEMPÊTE de sable a ravagé la nuit dernière près de la localité de Ras El Miad (Biskra) quelque 20 % des récoltes de légumes cultivés sous serre, a indiqué à l'APS le président de l'association de wilaya des plasticulteurs, Brahim Ouafi.

Pas moins de 350 serres en plastique, soit environ le 1/5^e des serres existant sur le territoire de cette commune ont été «entièrement saccagées», a précisé la même source, soulignant que ces espaces abrités servaient à la culture de légumes précoces,

notamment la tomate et les piments.

Ouafi a rappelé que la plasticulture est l'activité principale des habitants de cette région de l'extrême-ouest de la wilaya de Biskra.

Ce fort vent de sable a également réduit considérablement la visibilité pour les usagers des routes de cette localité, provoquant un important ralentissement du trafic automobile, ont rapporté des habitants de la région.

R. N.

LA RECONNAISSANCE DE L'ETAT PALESTINIEN



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Marche des enseignants de l'université Mouloud-Mammeri

■ La marche silencieuse a démarré du campus Hasnaoua pour le siège de la wilaya en passant par les principales rues de la ville de Tizi Ouzou. Sur les banderoles brandies par les manifestants nous pouvons lire «Les enseignants universitaires, bouc émissaire de l'administration et de la tutelle»...

Par Hamid M.

Des centaines d'enseignants affiliés au Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) ont marché, hier, à Tizi Ouzou pour exprimer leur ras-le-bol aux problèmes dans lesquels pataugent les enseignants-chercheurs de l'université algérienne en général et ceux de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou en particulier qui ne trouvent toujours pas de solutions. La marche silencieuse a démarré du campus Hasnaoua pour le siège de la wilaya en passant par les principales rues de la ville de Tizi Ouzou. Sur les banderoles brandies par les manifestants nous pouvons lire «Les enseignants universitaires, le bouc émissaire de l'administration et de la tutelle», «Les enseignants

universitaires 47 000 DA - 25 000 DA (location - 22 000 DA), un salaire de misère», «Les enseignants universitaires sans domicile fixe», «Non à l'éclatement de l'UMMTO» et bien d'autres revendications et mots d'ordre de la protestation des enseignants de

l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. Le Cnes de Tizi Ouzou n'entend pas s'arrêter à son action d'hier puisqu'il menace de recourir à une grève illimitée pour faire aboutir ses revendications.

H. M.

7 cas de malades atteints du sida en 2014

DEPUIS LA mise en service du centre de référence ((CDR)) pour les IST / VIH/Sida du CHU de Tizi Ouzou, pas moins de 247 patients ont été dépistés, a indiqué, hier, la cellule de communication du même organisme hospitalier. Selon les indications fournies par la même source, parmi les 149 hommes, 87 femmes et 11 enfants dépistés durant la période de référence, 7 se sont révélés positifs à l'infection VIH soit 2,83%. Rien que durant l'année 2014, le même

service opérationnel depuis décembre 2013 a recensé 7 cas de malades atteints du Sida et 11 autres cas déclarés de séropositifs. Alors que le nombre de patients qui sont sous traitement antirétroviral est de 9, toujours selon la même source. Il est à noter que le CDR du CHU de Tizi Ouzou assure la prise en charge des patients vivant avec le VIH en assurant les prestations, le dépistage ainsi que le traitement de cette maladie et la prise en charge thérapeutique. H. M.

Accusés de faux et d'escroquerie à Boumerdès

Des peines de 1 à 2 années de prison ferme contre 5 étrangers

DES PEINES allant de 1 à 2 années de prison ferme ont été prononcées, mercredi, par le tribunal criminel près la cour de Boumerdès contre cinq personnes de nationalité malienne, accusées de falsification de la monnaie nationale et d'escroquerie. Les mis en cause ont été condamnés pour les chefs d'inculpation de «tentative d'escroquerie», «falsification de billets de banque» et «possession de matériel utilisé pour la falsification». Selon les faits rapportés durant l'audience, cette affaire remonte au début de l'année en

cours, lorsque des policiers ont interpellé, durant une patrouille routinière dans la banlieue de Tamenfoust, à Alger, l'accusé principal en train de remettre un sachet suspect à l'un de ses complices qui se trouvait devant la maison qu'il louait.

Une fouille de la maison en question a permis la saisie d'un sachet contenant de nombreuses coupures préparées pour être falsifiées, ainsi que d'une grande quantité de billets destinés à être transformés en faux (notamment en euros et dollars), et d'un scanner utilisé

pour scanner les faux billets.

Selon les investigations menées, les 5 prévenus, originaires du Mali, se sont introduits sur le territoire national avec de faux passeports. Lors de l'audience, ils ont nié toutes les accusations portées contre eux, au moment où le représentant du parquet a requis une peine de sept années de prison ferme contre chacun d'eux, au vu de la «gravité de l'accusation pesant sur eux, car touchant à l'économie nationale», a-t-il souligné dans sa plaidoirie.

Kamel L.